



RAPPORT PLAN DE CONSERVATION

Préparé par
Groupe Ambioterra

Date
Septembre 2025



**RECENSION ET ANALYSE DES
PLANS VISANT À PROTÉGER
L'ENVIRONNEMENT ET LA
BIODIVERSITÉ DANS
LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT**

INTRODUCTION

La Table de concertation en environnement du Haut-Saint-Laurent (TCE-HSL) est un réseau regroupant différents acteurs de la MRC du Haut-Saint-Laurent préoccupés par la protection de l'environnement. Sa mission consiste à mobiliser les représentants de la société civile sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent et à amplifier leur voix; à favoriser le partage de connaissances et l'entraide entre les citoyens et les organisations qui participent à des initiatives environnementales; et à sensibiliser les décideurs à l'importance de faire de la protection et de l'environnement l'une de leurs priorités. À ces fins, la TCE-HSL poursuit les objectifs suivants : assurer une vigie réglementaire; promouvoir l'adoption ou la modification de règlements et de lois visant la protection de l'environnement; et définir les mesures à déployer en priorité afin de s'attaquer aux différentes menaces susceptibles de porter préjudice à l'environnement, aux habitats naturels, à la biodiversité et aux ressources naturelles sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent. La TCE-HSL a pour vision de faire en sorte que l'ensemble des acteurs de la MRC du Haut-Saint-Laurent accordent la priorité à la protection de l'environnement, et de devenir une partie prenante incontournable de toute initiative visant à protéger l'environnement. Une liste des membres de la TCE-HSL se trouve à l'annexe A.

Soucieuse d'améliorer la concertation et la collaboration parmi ses membres afin de les aider à atteindre efficacement leurs objectifs en matière de protection de l'environnement, la TCE-HSL a récemment confié à Ambioterra le mandat de procéder à une recension des plans de protection de l'environnement sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent afin de concevoir un outil permettant de les analyser et de prendre des décisions quant aux actions auxquelles donner la priorité en misant sur les recoupements ou les synergies entre les différents plans.

Le présent rapport décrit d'abord le processus de recension et de sélection des plans de protection sur le territoire de la MRC, de même que le travail de conception ayant mené à la création de cet outil d'aide à la décision. Il présente également l'outil, soit une base de données accessible en ligne par l'entremise d'un hyperlien apparaissant dans ce rapport, en fournissant des instructions permettant aux membres de la TCE-HSL de l'interroger afin de trouver réponse à leurs questions. Il résume ensuite les points saillants du portrait d'ensemble des plans recensés qu'offre cet outil, en soulignant notamment leurs recoupements, soit les occasions qu'ils offrent aux intervenants de conjuguer leurs efforts afin de les orienter vers des objectifs prioritaires communs. Il aborde enfin les limites de la démarche.



OBJECTIFS

Le principal objectif de ce travail consiste à créer un outil interactif permettant aux membres de la TCE-HSL d'obtenir un portrait synthétique des plans de protection sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent afin de cibler les futures actions communes auxquelles donner la priorité et de mieux coordonner les efforts des différents intervenants mobilisés par ces plans.

Plus en détail, **quatre sous-objectifs** sont visés :

1)

→ Établir la liste des plans de protection couvrant le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent.

2)

→ Synthétiser les informations clés contenues dans ces plans (zones géographiques couvertes, types de milieux ciblés, menaces prises en compte, espèces concernées, catégories d'interventions proposées) sous la forme d'un outil interactif, soit une base de données interrogeable.

3)

→ À l'aide de cette base de données, faire ressortir les recoupements entre les différents plans afin que les membres de la TCE-HSL puissent décider collectivement des actions prioritaires.

4)

→ Décrire les limites imposées par le processus de recension et de sélection sur le contenu de l'outil et, conséquemment, sa portée et son exhaustivité.

RECENSION ET SÉLECTION DES PLANS DE PROTECTION



Le processus de recension et de sélection des plans de protection sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent s'est effectué en plusieurs étapes. Tout d'abord, une liste initiale de plans de protection a été fournie par la TCE-HSL. Cette liste a ensuite été analysée par Ambioterra, qui, à l'aide de ses connaissances du territoire de la MRC, a procédé au retrait de certains plans faisant partie de la liste initiale, de même qu'à l'ajout d'autres plans absents de cette liste. Enfin, des organisations susceptibles d'avoir proposé des plans de protection ont été contactées afin de s'assurer de compléter la liste de plans.

La liste définitive, qui, malgré les précautions prises, ne prétend pas être exhaustive, comprend les plans préparés par les membres de la TCE-HSL, de même que ceux susceptibles de recouper les objectifs des plans des membres de la TCE-HSL qui sont proposés par des acteurs externes au point d'envisager de potentielles collaborations. Les initiatives couvrant un territoire plus vaste que celui de la MRC du Haut-Saint-Laurent (ex. : région administrative, ensemble de la province) n'ont été retenues que s'ils impliquent une collaboration avec un membre de la TCE-HSL ou un acteur de la MRC du Haut-Saint-Laurent, ou s'ils possèdent un volet particulier se déroulant dans la MRC du Haut-Saint-Laurent. Du reste, les projets, les rapports ou les études qui font état de problèmes compromettant l'environnement ou la biodiversité sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent, mais qui ne proposent aucune intervention, n'ont pas été retenus. Au total, 27 plans ont été retenus.

ÉLABORATION ET AFFINAGE DE L'OUTIL INTERACTIF

Un premier examen des 27 plans retenus a permis d'en dégager les métadonnées et les principales caractéristiques (Tableau 1). Ces informations ont été consignées dans un tableur Excel dans le but d'en faire une base de données, chaque type d'information faisant l'objet d'une colonne distincte, le résultat initial étant un ensemble d'entrées plutôt disparate.

Tableau 1. Métadonnées et principales caractéristiques des plans inclus dans la base de données

Métadonnées	Principales caractéristiques
Titre du plan Nom de l'organisation autrice Nature de l'organisation autrice Année de publication Période couverte par le plan	Zone géographique couverte Types de milieux ciblés Menaces prises en compte Espèces concernées Objectifs spécifiques Actions proposées

Afin de pouvoir faire ressortir d'éventuels recoupements entre les plans retenus, il a été nécessaire de réduire la disparité des entrées. Pour ce faire, certains types d'entrées ont été regroupés en catégories plus vastes. C'est le cas des espèces concernées, qui ont été associées à des taxons supérieurs (ex. : pygargue à tête blanche est intégré au taxon « Oiseaux »), ce qui a donné lieu à l'ajout de la colonne « Taxons concernés » à la base de données; des objectifs, qui ont été regroupés en fonction de huit catégories d'objectifs généralement retrouvées dans les plans de protection, ce qui a donné lieu à l'ajout de la colonne « Catégories d'objectifs » (voir Tableau 2); et des menaces prises en compte, qui ont également été regroupées en fonction de catégories. Cet exercice, qui, malgré son objectif de créer des regroupements, dont le résultat doit conserver une certaine granularité, a permis de réduire substantiellement la disparité des libellés des différentes entrées. En guise d'exemple, les différents libellés de menaces prises en compte, initialement au nombre de 96, ont été regroupés en 24 catégories.

Tableau 2. Catégories d'objectifs et exemples d'objectifs spécifiques associés à celles-ci

Catégorie d'objectif	Exemples d'objectifs spécifiques associés
Accès aux milieux et/ou valorisation des ressources	Favoriser l'accès de la population aux plans d'eau Valoriser la biomasse forestière
Acquisition de connaissances	Répertorier les habitats d'une espèce d'oiseau Caractériser les apports en sédiments
Amélioration de la connectivité écologique	Aménager des corridors écologiques
Conservation/restauration des milieux/habitats naturels	Acquérir des terrains en vue de les conserver Aménager des bandes riveraines Maintenir et améliorer la qualité des eaux de surface
Politiques et réglementation	Élaborer un plan de gestion intégré Adopter un règlement pour protéger les milieux humides
Réduction de menaces spécifiques	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes Réduire la contamination des plans d'eau par les pesticides Éliminer les obstacles physiques nuisant au déplacement des poissons
Renforcement des capacités	Consacrer plus de ressources à l'application d'un règlement Réaliser des activités de transfert de connaissances

Afin de rendre la base de données interrogeable et d'analyser les plans de protection de sorte à mettre en lumière leurs recoupements, des filtres ont été ajoutés aux colonnes suivantes : « Titre du plan », « Organisation autrice », « Nature de l'organisation », « Zone géographique couverte », « Types de milieux ciblés », « Menaces prises en compte », « Taxons concernés » et « Catégories d'objectifs ».

PRÉSENTATION DE L'OUTIL INTERACTIF ET MODE D'EMPLOI

La base de données interrogeable, qui peut être consultée par les membres de la TCE-HSL, est accessible à l'aide du lien suivant

Format .csv : <https://bit.ly/environnement-Haut-Saint-Laurent-2025>

Format .xlsm: <https://bit.ly/environnement-Haut-Saint-Laurent-2025XLSM>

La première colonne (A) de la base de données fournit le titre complet de chaque plan. Chacun de ces titres est en fait un hyperlien menant à la version en ligne du plan correspondant afin d'en faciliter la consultation. La base de données compte un total de 27 plans

La deuxième colonne (B) présente les organisations qui ont préparé les plans, celles-ci étant au nombre de dix.

La troisième colonne (C) précise la nature de ces organisations : communautaire, politique ou scientifique.

La quatrième colonne (D) indique la zone géographique couverte par chaque plan. Tous les plans retenus couvrant des zones plus vastes que le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent comporte des interventions se déroulant sur ce dernier. La base de données recense 19 zones géographiques, certaines d'entre elles pouvant se chevaucher.

La cinquième colonne (E) précise les types de milieux ciblés, la base de données en distinguant six. La manière dont le territoire a été découpé en différents types de milieux tient compte de la manière dont les différents plans structurent et mettent en œuvre leurs interventions. Notamment, le fait que les plans ciblant les milieux aquatiques et riverains proposent généralement des interventions impliquant les deux, ces milieux ont été fusionnés en milieu « aquatique-riverain ».

La sixième colonne (F) présente les menaces prises en compte par les différents plans. Comme l'indique la précédente section, il a été nécessaire de regrouper les différents libellés originaux de menaces en catégories afin de réduire la variabilité des entrées, sans quoi il aurait été impossible de mettre en évidence les recoupements entre les différents plans. La base de données comprend 24 catégories de menaces.

PRÉSENTATION DE L'OUTIL INTERACTIF ET MODE D'EMPLOI

Les septième (G) et huitième (H) colonnes indiquent respectivement les taxons et les espèces concernées. À l'instar des libellés de menaces, il a été nécessaire de regrouper les différentes espèces mentionnées en taxons supérieurs afin de réduire la variabilité des entrées et de faire ressortir les recoupements entre les plans. Au total, 11 taxons ont été définis. En raison de degré de précision offert par les différents plans, il peut exister certains chevauchements entre les taxons (ex. : « Arbres » et « Floristiques (arbres et plantes) »). De plus, bien que n'étant mentionné dans aucun plan, le taxon « Humains » a été ajouté, car certains objectifs proposés, dont l'accès aux milieux naturels à des fins récréatives ou la lutte contre le gaspillage de ressources, concernent essentiellement ces derniers. Puisque les taxons fournissent une information relativement vague, les utilisateurs de la base de données sont invités à consulter la colonne H afin de préciser les espèces concernées. La colonne H n'identifie pas toujours nommément chaque espèce concernée, mais indique de façon systématique si des espèces en péril sont en jeu.

Les neuvième (I) et dixième (J) colonnes de la base de données présentent respectivement les catégories d'objectifs et les objectifs spécifiques des plans. Les libellés originaux des différents objectifs spécifiques ont été regroupés en huit grandes catégories afin de réduire la variabilité des entrées et de faire ressortir les recoupements entre les plans. Or, il est important de mentionner que la tâche consistant à analyser les libellés des objectifs spécifiques afin d'en déduire différentes catégories implique une certaine subjectivité, et qu'en conséquence, certaines catégories d'objectifs peuvent parfois se chevaucher. Encore une fois, le meilleur compromis possible a été recherché en tenant compte des particularités (approche, vocabulaire employé) des différents plans. Enfin, par souci d'économie de temps, les objectifs spécifiques de certains plans ne sont pas mentionnés dans la version actuelle de la base de données, ceux-ci étant plutôt remplacés par des instructions permettant d'accéder à cette information à même les différents plans.

La onzième colonne (K) fournit les instructions nécessaires pour consulter, à même les plans, les actions associées aux différents objectifs qu'ils proposent. Ces actions n'ont pas été intégrées à la base de données dans un souci d'en simplifier la conception, mais également parce qu'il n'a pas toujours été facile de comprendre la manière dont certains plans articulent leurs interventions. Il faut d'ailleurs noter que les plans peuvent parfois nommer différemment — « orientations », « mesures » et parfois même « objectifs » — ce qu'il a été convenu d'appeler « actions » dans le présent rapport.

Les douzième (L) et treizième (M) colonnes indiquent respectivement l'année de publication des plans et la période qu'ils couvrent. Cette dernière information n'a pas toujours été facile à trouver. En conséquence, les entrées de cette colonne apparaissant en rouge sont incertaines et nécessiteraient une vérification.

La quatorzième colonne (N), enfin, comporte des remarques apportant d'importantes précisions sur les informations compilées. Il est donc fortement recommandé que les utilisateurs de la base de données consultent celles-ci.

PRÉSENTATION DE L'OUTIL INTERACTIF ET MODE D'EMPLOI

Comme indiqué précédemment, certaines colonnes ont été dotées d'un filtre afin de rendre la base de données interrogeable de sorte qu'elle puisse permettre de répondre à virtuellement toute question concernant les plans de protection qu'elle recèle. Cette approche interactive a été choisie, car il aurait été impossible de tenir compte de tous les cas de figure dans le présent rapport.

Les utilisateurs de la base de données peuvent filtrer les données selon les titres des plans (colonne A), les organisations qui les ont rédigés (colonne B), la nature de ces dernières (colonne C), les zones géographiques couvertes par les plans (colonne D), les types de milieux qu'ils ciblent (colonne E), les menaces prises en compte (colonne F), les taxons concernés (colonne G), les catégories d'objectifs (colonne J), ou encore une combinaison de ces différents filtres.

Les filtres apparaissent sous la forme d'un carré gris contenant une flèche descendante ou d'un carré gris contenant un entonnoir, selon qu'ils sont activés ou non (**voir Figure 1**).

Figure 1. Icônes présentant respectivement un filtre non activé et activé



Filtre non activé



Filtre activé

Pour utiliser un filtre, cliquer sur l'icône qui se trouve dans le coin inférieur droit de l'entête de la colonne A, B, C, D, E, F, G ou I. Un menu déroulant apparaît alors, celui-ci présentant toutes les options possibles pour une colonne donnée. Si le filtre n'est pas activé, toutes les options, y compris « (Sélectionner tout) », sont cochées. Pour sélectionner une seule ou plusieurs options dans le menu, décocher d'abord la case « (Sélectionner tout) », cocher ensuite les options désirées, puis cliquer sur « OK ». La colonne devrait alors n'afficher que les entrées correspondant aux options qui ont été cochées dans le menu déroulant associé à ce filtre. Pour désactiver le filtre — c.-à-d. pour afficher la totalité des options —, cliquer sur l'icône de filtre, puis cocher la case « (Sélectionner tout) ». Toutes les entrées devraient alors réapparaître dans la colonne.

Maintenant que l'utilisation des filtres est comprise, voici quelques exemples illustrant la manière de les utiliser. Avant de procéder, il est primordial que les utilisateurs s'assurent que tous les filtres sont désactivés — toutes les icônes de filtres doivent avoir la forme d'un carré contenant une flèche descendante (Figure 1). Pour ce faire, ouvrir le menu déroulant associé à chacun des filtres, et s'assurer que l'option « (Sélectionner tout) » est cochée.

PRÉSENTATION DE L'OUTIL INTERACTIF ET MODE D'EMPLOI

1) Lister et dénombrer toutes les entrées contenues dans une colonne donnée

Exemple : Quelles sont les organisations autrices des plans de protection et combien sont-elles?

Démarche :

- 1) Vérifier que tous les filtres sont désactivés.
- 2) Cliquer sur l'icône de filtre de la colonne B.
- 3) Consulter le contenu du menu déroulant et compter le nombre d'options.

2) Déterminer quels plans ciblent un milieu en particulier

Exemple : Combien de plans de protection ciblent le milieu forestier?

Démarche :

- 1) Vérifier que tous les filtres sont désactivés.
- 2) Cliquer sur l'icône de filtre de la colonne E.
- 3) Décocher l'option « (Sélectionner tout) ».
- 4) Sélectionner l'option « Forestier » et cliquer sur « OK ».
- 5) Cliquer sur l'icône de filtre de la colonne A et compter le nombre d'options.

3) Déterminer quels plans proposent une catégorie d'objectif particulier dans un milieu particulier et pour un taxon particulier

Exemple : Quels plans déploient des efforts de conservation dans les milieux humides afin de protéger les oiseaux?

Démarche :

- 1) Vérifier que tous les filtres sont désactivés.
- 2) Cliquer sur l'icône de filtre de la colonne E, décocher l'option « (Sélectionner tout) », cocher l'option « Humide », puis cliquer sur « OK ».
- 3) Cliquer sur l'icône de filtre de la colonne G, décocher l'option « (Sélectionner tout) », cocher l'option « Oiseaux », puis cliquer sur « OK ».
- 4) Cliquer sur l'icône de filtre de la colonne I, décocher l'option « (Sélectionner tout) », et cocher l'option « Conservation/restauration des milieux/habitats naturels », puis cliquer sur « OK ».
- 5) Cliquer sur l'icône de filtre de la colonne A, et consulter le contenu du menu déroulant pour voir les plans en cause.
- 6) Utiliser le contenu de la colonne J pour affiner les résultats.

PORTRAIT SYNTHÉTIQUE DES PLANS DE PROTECTION

Le Tableau 3 présente les 27 plans intégrés à la base de données. Ces plans ont été préparés par dix organisations distinctes, quatre étant de nature communautaire, cinq de nature politique et une de nature scientifique : l'Agence forestière de la Montérégie (2 plans), Ambioterra (12 plans), le Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent (1 plan), la CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (1 plan), l'Équipe de rétablissement des salamandres de ruisseaux du Québec (1 plan), le MAPAQ (1 plan), la MRC du Haut-Saint-Laurent (4 plans), l'OBV SCABRIC (2 plans), la Table de concertation régionale du Haut-Saint-Laurent et du Grand Montréal (2 plans) et The Gonzalez Lab (1 plan). Parmi ces organisations, quatre siègent à la TCE-HSL; les autres sont des organisations basées dans la MRC du Haut-Saint-Laurent, ou encore des organisations basées à l'extérieur de cette MRC dont les plans s'appliquent en partie au territoire de cette dernière. L'annexe B fournit une description de chacune des organisations qui ont préparé ces plans.

Tableau 3. Plans couvrant la MRC du Haut-Saint-Laurent inclus dans la base de données

Organisation*	Titre
Agence forestière de la Montérégie	Guide pour l'adaptation des forêts montréalaises aux changements climatiques
	Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées de la Montérégie. Document de planification
Ambioterra	Plan de protection des populations de fouille-roches gris et de dards de sable. Rivière Trout
	Plan de protection des populations de fouille-roches gris et de dards de sable. Rivière Châteauguay
	Plan de protection de la rivière des Anglais. Section québécoise comprise entre le canton d'Hemmingford et la municipalité de Sainte-Martine
	Plan de protection de la rivière Châteauguay. Zone Ormstown-Châteauguay
	Plan de protection de l'aire Covey Hill-rivière des Anglais
	Plan de protection du bassin versant de la rivière Noire
	Plan de protection. Section amont du bassin versant du ruisseau Norton
	Rapport d'acquisition de connaissances. Protection du dard de sable — rivière aux Saumons
	Plan de protection des chauves-souris de la zone Covey Hill-RDA
	Plan de protection des chauves-souris pour le bassin versant de la rivière Noire
	Plan de protection des chauves-souris pour le bassin versant du ruisseau Norton
	Plan de protection des chauves-souris pour le bassin versant de la rivière des Anglais
Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent*	Plan d'action et de réhabilitation écologique du lac Saint-François
CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

PORTRAIT SYNTHÉTIQUE DES PLANS DE PROTECTION

Tableau 3. Plans couvrant la MRC du Haut-Saint-Laurent inclus dans la base de données

Organisation	Titre
Équipe de rétablissement des salamandres de ruisseaux du Québec	Plan de rétablissement de la salamandre sombre des montagnes (<i>Desmognatus ochrophaeus</i>) au Québec — 2021-2031
MAPAQ	Agir, pour une agriculture durable. Plan 2020-2030. Plans d'action régionaux 2021-2025
MRC du Haut-Saint-Laurent	Plan de gestion des matières résiduelles 2024-2031
	Plan de développement de la zone agricole 2017-2021
	Schéma d'aménagement révisé
	Plan régional des milieux humides et hydriques
OBV SCABRIC*	Planification opérationnelle des corridors verts dans la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. Phase 1 (2011-2012)
	Présentation du Plan directeur de l'eau de la zone Châteauguay
Table de concertation régionale du Haut-Saint-Laurent et du Grand Montréal*	Plan de gestion intégrée régionale. Document synthèse. Amélioration de la qualité de l'eau
	Plan de gestion intégrée régionale. Document synthèse. Conservation des milieux naturels
The Gonzalez Lab (Université McGill)	Une priorisation des corridors écologiques dans les basses-terres du Saint-Laurent en fonction des aires protégées limitrophes

^a : Un astérisque indique que l'organisation siège à la TCE-HSL.*

Les quatre tableaux suivants offrent un aperçu général des 27 plans en les répartissant en fonction des milieux qu'ils ciblent (Tableau 4), des menaces dont ils tiennent compte (Tableau 5), des taxons concernés (Tableau 6) et des catégories d'objectifs qu'ils proposent en fonction des différents types de milieux ciblés (Tableau 7). À noter qu'il n'est pas rare qu'un même plan couvre plusieurs milieux, menaces et/ou taxons. De plus, dans les Tableaux 4 à 7, les entrées, qu'il s'agisse de types de milieux, de menaces, de taxons ou de catégories d'objectifs, sont classées en ordre décroissant du nombre de plans abordant ces différents aspects.

Tableau 4. Répartition des plans inclus dans la base de données selon le type de milieu ciblé

Type de milieu ciblé	Nombre de plans ^b
Humide	19 (70 %)
Aquatique-riverain	17 (63 %)
Forestier	16 (59 %)
Agricole	10 (37 %)
Urbain ^a	6 (22 %)
Eaux souterraines	3 (11 %)

^a : Dans ce rapport, l'adjectif « urbain » fait référence au périmètre urbain des municipalités

^b : La somme excède le nombre total de plans (27), car certains d'entre eux ciblent plus d'un milieu.

PORTRAIT SYNTHÉTIQUE DES PLANS DE PROTECTION

Tableau 5. Répartition des plans inclus dans la base de données selon le type de menace prise en compte

Menace prise en compte	Nombre de plans ^a
Altération des milieux/habitats naturels	20 (74 %)
Activités agricoles	18 (67 %)
Espèces exotiques envahissantes/maladies	13 (48 %)
Altérations hydrologiques	10 (37 %)
Sédimentation, envasement et/ou turbidité	9 (33 %)
Changements climatiques	7 (26 %)
Corridors de transport/services	7 (26 %)
Érosion des berges	7 (26 %)
Compromission de qualité/disponibilité des ressources hydriques	6 (22 %)
Contamination chimique	5 (19 %)
Eaux usées	5 (19 %)
Perte de biodiversité	5 (19 %)
Activités forestières	4 (15 %)
Étalement de la zone résidentielle	4 (15 %)
Obstacles au libre passage des poissons	4 (15 %)
Problèmes d'accès aux milieux naturels	4 (15 %)
Sources lumineuses	4 (15 %)
Activités récréatives	3 (11 %)
Déclin des populations de certaines espèces	2 (7 %)
Gaspillage de ressources	2 (7 %)
Activités commerciales	1 (4 %)
Activités industrielles	1 (4 %)
Lacunes sur le plan des connaissances, de la gestion, des capacités et/ou du soutien	1 (4 %)
Matières résiduelles	1 (4 %)
Prolifération de plantes aquatiques	1 (4 %)
Aucune menace spécifiée (S. O.)	2 (7 %)

^a : La somme excède le nombre total de plans (27), car certains d'entre eux tiennent compte de plus d'une menace.

PORTRAIT SYNTHÉTIQUE DES PLANS DE PROTECTION

Tableau 6. Répartition des plans inclus dans la base de données selon le taxon concerné

Taxon	Nombre de plans ^a
Mammifères	12 (44%)
Poissons	12 (44 %)
Amphibiens	8 (30 %)
Oiseaux	8 (30 %)
Arbres	6 (22 %)
Reptiles	6 (22 %)
Humains	5 (19 %)
Fauniques et floristiques	4 (15 %)
Floristiques (arbres et plantes)	3 (11 %)
Plantes (autres que les arbres)	3 (11 %)
Macroinvertébrés ^a	2 (7 %)
Aucune espèce spécifiée (S. O.)	3 (11 %)

^a : Les macroinvertébrés comprennent les insectes, les crustacés et les mollusques

^b : La somme excède le nombre total de plans (27), car certains d'entre eux tiennent compte de plus d'une menace.

Tableau 7. Répartition des catégories d'objectifs proposées selon le type de milieu ciblé

Catégorie d'objectif	Type de milieu ciblé	Nombre de plans ^a
Conservation/restauration des milieux/habitats naturels	Aquatique-riverain	13 (48 %)
	Humide	13 (48 %)
	Forestier	11 (41 %)
	Agricole	4 (15 %)
	Eaux souterraines	2 (7 %)
	Urbain	2 (7 %)
Acquisition de connaissances	Aquatique-riverain	14 (52 %)
	Humide	10 (37 %)
	Forestier	7 (26 %)
	Agricole	5 (19 %)
	Urbain	5 (19 %)
	Eaux souterraines	3 (11 %)

PORTRAIT SYNTHÉTIQUE DES PLANS DE PROTECTION

Tableau 7. Répartition des catégories d'objectifs proposées selon le type de milieu ciblé

Catégorie d'objectif	Type de milieu ciblé	Nombre de plans ^a
Réduction de menaces spécifiques	Humide	12 (44 %)
	Aquatique-riverain	11 (41 %)
	Forestier	8 (30 %)
	Agricole	5 (19 %)
	Eaux souterraines	2 (7 %)
	Urbain	2 (7 %)
Consultation, sensibilisation et/ou mobilisation de la communauté	Aquatique-riverain	10 (37 %)
	Humide	8 (30 %)
	Forestier	5 (19 %)
	Agricole	3 (11 %)
	Urbain	2 (7 %)
	Eaux souterraines	1 (4 %)
Accès aux milieux et/ou valorisation des ressources	Aquatique-riverain	6 (22 %)
	Forestier	4 (15 %)
	Humide	4 (15 %)
	Agricole	3 (11 %)
	Eaux souterraines	1 (4 %)
	Urbain	1 (4 %)
Amélioration de la connectivité écologique	Humide	5 (19 %)
	Aquatique-riverain	4 (15 %)
	Forestier	3 (11 %)
	Agricole	2 (7 %)
	Urbain	2 (7 %)
Renforcement des capacités	Aquatique-riverain	4 (15 %)
	Agricole	2 (7 %)
	Forestier	2 (7 %)
	Humide	2 (7 %)
	Urbain	2 (7 %)
Politiques et réglementation	Agricole	2 (7 %)
	Humide	2 (7 %)
	Urbain	2 (7 %)
	Aquatique-riverain	1 (4 %)
	Eaux souterraines	1 (4 %)
	Forestier	1 (4 %)
Aucune catégorie d'objectif spécifiée (S.O.)	Aquatique-riverain	1 (4 %)

PORTRAIT SYNTHÉTIQUE DES PLANS DE PROTECTION

Comme le montrent les précédents tableaux, la majorité des plans retenus (17 sur 27, Tableau 3) ont été préparés par des organisations membres de la TCE-HSL, Ambioterra étant celle en ayant proposé le plus, soit 12. Plus de la moitié des plans ciblent les milieux humides, aquatiques-riverains et forestiers, les périmètres urbains et les eaux souterraines étant les milieux les moins souvent ciblés (Tableau 4).

Plus de la moitié des plans retenus visent à remédier à l'altération des milieux ou des habitats naturels, ou aux conséquences négatives des activités agricoles (Tableau 5). Une importante proportion des plans s'attaquent aux espèces exotiques envahissantes ou aux maladies, aux altérations hydrologiques, ou encore à la sédimentation, à l'envasement ou à la turbidité. Toutes les autres menaces apparaissant dans la base de données sont prises en compte par moins du tiers des plans retenus.

Les mammifères, les poissons, les amphibiens et les oiseaux sont les taxons les plus souvent mentionnés par les plans retenus (Tableau 6). Quoique moins souvent mentionnés dans ces plans, les arbres, les reptiles, les humains de même que les espèces fauniques et floristiques (de manière générale) y occupent une certaine importance. Enfin, les espèces floristiques (arbres et plantes), les plantes (autres que les arbres) et les macroinvertébrés sont également mentionnés dans ces plans, mais dans une bien moindre mesure.

Enfin, l'examen du Tableau 7 révèle que, tous milieux confondus, les quatre catégories d'objectifs suivantes sont les plus souvent mentionnées dans les plans retenus : conservation ou restauration des milieux ou des habitats naturels, acquisition de connaissances, et réduction de menaces spécifiques. Une proportion égale ou supérieure à 40 % des plans applique ces objectifs aux milieux aquatiques-riverains et/ou aux milieux humides. D'autres catégories d'objectifs (consultation, sensibilisation et/ou mobilisation de communauté; accès aux milieux et/ou valorisation des ressources) occupent une place moindre, quoiqu'encore relativement importante, au sein de ces plans.



REMERCIEMENTS



Geoffrey Garver, Ph.D

Ambioterra aimerait remercier Geoffrey Garver, Ph. D. (géographie), professeur associé et chercheur à l'Université McGill, pour sa contribution à ce travail. Ses conseils auront notamment permis d'améliorer le contenu et la structure de la base de données.

ANNEXE A

Membres de la Table de concertation en environnement du Haut-Saint-Laurent

1^{er} groupe de scouts d'Ormstown

Lorelei Muller

Centre d'intendance écologique Latreille

Comité environnement de la municipalité d'Ormstown

Comité pour la réhabilitation de la rivière Châteauguay

Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent

Conservation de la nature Canada

Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-Laurent

Groupe Ambioterra

L'effet papillon (lié à la Fondation David Suzuki)

Les amis de la Réserve nationale de la faune du lac Saint-François

Mouvement d'action régional en environnement (MARE)

Projet Génie dans une bouteille

SCABRIC

Union des producteurs agricoles (syndicat local)

ANNEXE B

Description des organisations autrices des plans recensés

Agence forestière de la Montérégie (AFM) : Active sur l'ensemble du territoire de la Montérégie (12 MRC, dont celle du Haut-Saint-Laurent, en plus de l'agglomération urbaine de Longueuil) et une partie de celui de l'Estrie (2 MRC), l'AMF est une organisation à but non lucratif qui a été mise sur pied en 1996. Rassemblant des représentants régionaux issus de l'industrie forestière et de la production de bois, du monde municipal et du gouvernement du Québec, l'AMF assume deux mandats : l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'un plan de protection et de mise en valeur destiné aux forêts privées de la Montérégie; et le soutien financier et technique, par l'entremise de son programme d'aide à la mise en valeur des forêts, à la protection ou à la valorisation des forêts privées de la Montérégie (AFM, 2019). Ses principaux rôles consistent à promouvoir la gestion durable des forêts privées en offrant du soutien financier et technique, de l'information et des activités de formation aux producteurs forestiers. Elle accrédite également des conseillers forestiers (AFM, 2019).

Ambioterra : Fondée en 2002, Ambioterra est une organisation de bienfaisance à but non lucratif qui s'est donné pour mission de protéger les milieux naturels et la biodiversité sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent. Depuis 2009, Ambioterra mène plusieurs projets ayant notamment pour but la protection des espèces en péril, particulièrement celles peuplant les milieux aquatiques; la planification et la réalisation d'aménagements et d'interventions visant à restaurer et à conserver les milieux naturels; de même que la sensibilisation des élus et des citoyens aux différents problèmes environnementaux (Ambioterra, s.d.).

Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent (ZIPHSL) : Comptant parmi les 12 comités ZIP mis sur pied au Québec, cette organisation à but non lucratif fondée en 1993 se voue à la protection, à la restauration, à la conservation et à la mise en valeur de la portion du fleuve Saint-Laurent traversant la MRC du Haut-Saint-Laurent, y compris le lac Saint-François. Il mène également des activités de concertation, d'éducation et de sensibilisation auprès de la population et des élus locaux (ZIPHSL, 2024).

Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (CREVHSL) : Créée en 2004, la Conférence régionale des élus du Haut-Saint-Laurent a mené ses activités jusqu'en 2015, date à laquelle toutes les Conférences régionales des élus du Québec ont été dissoutes (MAMH, 2023). Au cours de son existence, cet organe agissait en tant qu'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional. Sa mission consistait à promouvoir le développement régional, notamment par l'entremise de l'élaboration d'un plan quinquennal de développement territorial axé sur le développement durable; à favoriser la concertation parmi les partenaires régionaux; et à émettre, le cas échéant, des avis destinés au gouvernement (Maccommunauté.ca, s.d.).

Équipe de rétablissement des salamandres de ruisseaux du Québec (ERSRQ) : Formée en 2001 et composée de membres individuels et de représentants de différents ministères, organisations et entreprises, l'ERSRQ s'est donné pour mission d'élaborer un plan visant le rétablissement et le maintien des populations et des habitats de quatre espèces de salamandres retrouvées au Québec (MFFP, 2025). Ses interventions, qui se déroulent à l'échelle de la province, couvrent les différentes aires de répartition de ces espèces de salamandres, dont certaines sont situées sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent.

ANNEXE B

Description des organisations autrices des plans recensés

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) : Responsable du secteur bioalimentaire — ce qui inclut l'ensemble des activités liées à l'agriculture, à la pêche et à l'aquaculture commerciales de même qu'à la transformation, au commerce et aux services alimentaires —, le MAPAQ a pour mission de favoriser une offre alimentaire de qualité et d'appuyer le développement d'un secteur bioalimentaire prospère et durable contribuant à la vitalité des territoires et à la santé de la population (MAPAQ, 2025). Parmi ses initiatives visant à promouvoir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement, le MAPAQ a publié en octobre 2020 son Plan d'agriculture durable 2020-2030. Afin d'assurer sa cohérence et d'adapter ses mesures au contexte particulier de chaque région administrative du Québec, ce plan est accompagné de plans d'action qui ont été élaborés en collaboration avec les producteurs agricoles et d'autres partenaires régionaux (MAPAQ, 2021).

MRC du Haut-Saint-Laurent : Entité administrative responsable de la gestion régionale du territoire couvert par 13 municipalités : Dundee, Elgin, Franklin, Godmanchester, Havelock, Hinchinbrooke, Howick, Huntingdon, Ormstown, Saint-Anicet, Saint-Chrysostome, Sainte-Barbe et Très-Saint-Sacrement (MRC du Haut-Saint-Laurent, 2025). Entre autres mandats, la MRC est responsable de l'élaboration du plan de développement de la zone agricole (PDZA) sur son territoire, du schéma d'aménagement de son territoire, et d'autres cadres régissant l'urbanisme, la gestion des cours d'eau et la gestion des matières résiduelles (MAMH, 2019).

Organisme de bassins versants Société de conservation et d'aménagement des bassins versants de la zone Châteauguay (OBV SCABRIC) : Incorporée en 1993, l'OBV SCABRIC est une organisation de bienfaisance à but non lucratif qui se consacre à l'amélioration des eaux et des sols des bassins versants de la zone Châteauguay. D'une superficie de 2 410 km², cette dernière qui couvre quatre MRC, dont celle du Haut-Saint-Laurent, une agglomération (Longueuil) et deux territoires autochtones. L'OBV SCABRIC a notamment préparé un plan directeur de l'eau en 2015, et travaille depuis lors à sa mise en œuvre en étroite collaboration avec les municipalités, les villes et les MRC concernées (OBV SCABRIC, 2023).

Table de concertation régionale du Haut-Saint-Laurent et du Grand Montréal (TCR HSLGM) : Mise sur pied à la fin de 2014 (MELCCCFP, 2025) et coordonnée par trois Comités ZIP (du Haut-Saint-Laurent, Jacques-Cartier et des Seigneuries), la TCR HSLGM est un espace où les utilisateurs des ressources hydriques issus des secteurs politique (palier municipal), économique, environnemental et social abordent des enjeux concernant le fleuve Saint-Laurent. Sa mission consiste à élaborer des principes et des orientations et à organiser des actions visant à assurer une utilisation durable des ressources hydriques et la protection des écosystèmes aquatiques (TCR HSLGM, 2023).

The Gonzalez Lab (Université McGill) : Rattaché à l'Université McGill, le laboratoire d'Andrew Gonzalez, Ph. D. (écologie) s'est donné pour mission d'étudier les causes et les conséquences des changements sur le plan de la biodiversité afin d'appliquer les connaissances acquises au travail de conservation de la nature. Ses projets de recherche actuels concernent la biodiversité, la connectivité écologique, le sauvetage évolutif et la persistance des espèces sous des conditions environnementales fluctuantes (The Gonzalez Lab, 2020).

LISTE DES RÉFÉRENCES

Agence forestière la Montérégie (AFM). 2019. L'agence. <https://afm.qc.ca/lagence/>.

Ambioterra. s.d. À propos. <https://www.ambioterra.org/a-propos/>.

Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent (ZIPHSL). 2024. Le comité ZIP. <https://ziphsl.org/le-comite-zip/>.

Maccommunauté.ca. s.d. Conférence régionale des élus (CRÉ) Vallée-du-Haut-Saint-Laurent - CREVHSL. <https://macommunaute.ca/bottin-des-organismes/conferenceregionaledeleselusvalleeduhautsaintlaurent/?onglet=apropos>.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). 2021. Agir pour une agriculture durable. Plan 2020-2030. Plans d'action régionaux 2021-2025. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecherie-alimentation/publications/adm/dossier/plan_agriculture_durable/PL_action_regionaux_PAD_MAPAQ.pdf?1644247904.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). 2025. Mission et mandats du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/agriculture-pecherie-alimentation/mission-services/mission-mandats>.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). 2025. Gestion intégrée du Saint-Laurent. Table de concertation de la zone du Haut-Saint-Laurent et du Grand Montréal. https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/st-laurent/gestion-integree/zone_haut-st-laurent.htm.

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). 2019. La municipalité régionale de comté. Compétences et responsabilités. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/amenagement_territoire/documentation/competences_mrc.pdf.

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). 2023. Foire aux questions — Dissolution des conférences régionales des élus (CRÉ). Gouvernement du Québec. <https://web.archive.org/web/20181205215252/https://www.mamh.gouv.qc.ca/developpement-territorial/gouvernance-municipale-en-developpement-local-et-regional/pour-plus-de-precisions/foire-aux-questions-dissolution-des-conferences-regionales-des-elus-cre/>.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). 2025. Équipe de rétablissement des salamandres de ruisseaux du Québec. Gouvernement du Québec. <https://mffp.gouv.qc.ca/auteurs-ministeriels/equipe-retablissement-salamandres-ruisseaux/>.

MRC du Haut-Saint-Laurent. 2025. Les membres du conseil de la MRC. <https://mrchsl.com/conseil>.

Organisme de bassins versants Société de conservation et d'aménagement des bassins versants de la zone Châteauguay (OBV SCABRIC). 2023. L'OBV SCABRIC. <https://scabric.ca/lobv-scabric/>.

LISTE DES RÉFÉRENCES

Table de concertation régionale du Haut-Saint-Laurent et du Grand Montréal (TCR HSLGM). 2023. Qu'est-ce que la TCR HSLGM? <https://echosaintlaurent.org/mission-et-objectifs/>.

The Gonzalez Lab. 2020. Our work. <https://www.thegonzalezlab.org/new-folder>.